

Mariages Apres avoir public aux promys & nos grands messes parroissiales par
troys dimanches consecutifs les bans de futur mariage entre Estienne mazéau
maison fils de Gilbert mazéau, & Dame mouraud du village de Mayrungen en
celle parroisse d'une part & Marie fille d'Antoine guinier, & Jane
chomette du bourg de Langlade & la terre de Blaye Diocèse de Bordeaux d'autre
part sans avoir recouvert aucun empheant civil, ny canonique ne luy ay
donné lettre de permission pour se aller recevoir la benediction nuptiale
dans l'église parroissiale de Langlade & d'alt. du 25 juillet 1699, & l'ay autorisé
de faire vidu ~~ful~~ ^{ful} moy ^{sup}. edifficat a nos les officiaux gradués & nre
Diocèse qui sont Mr de chancellerie Royer & St Estienne d'auver, se de vacante